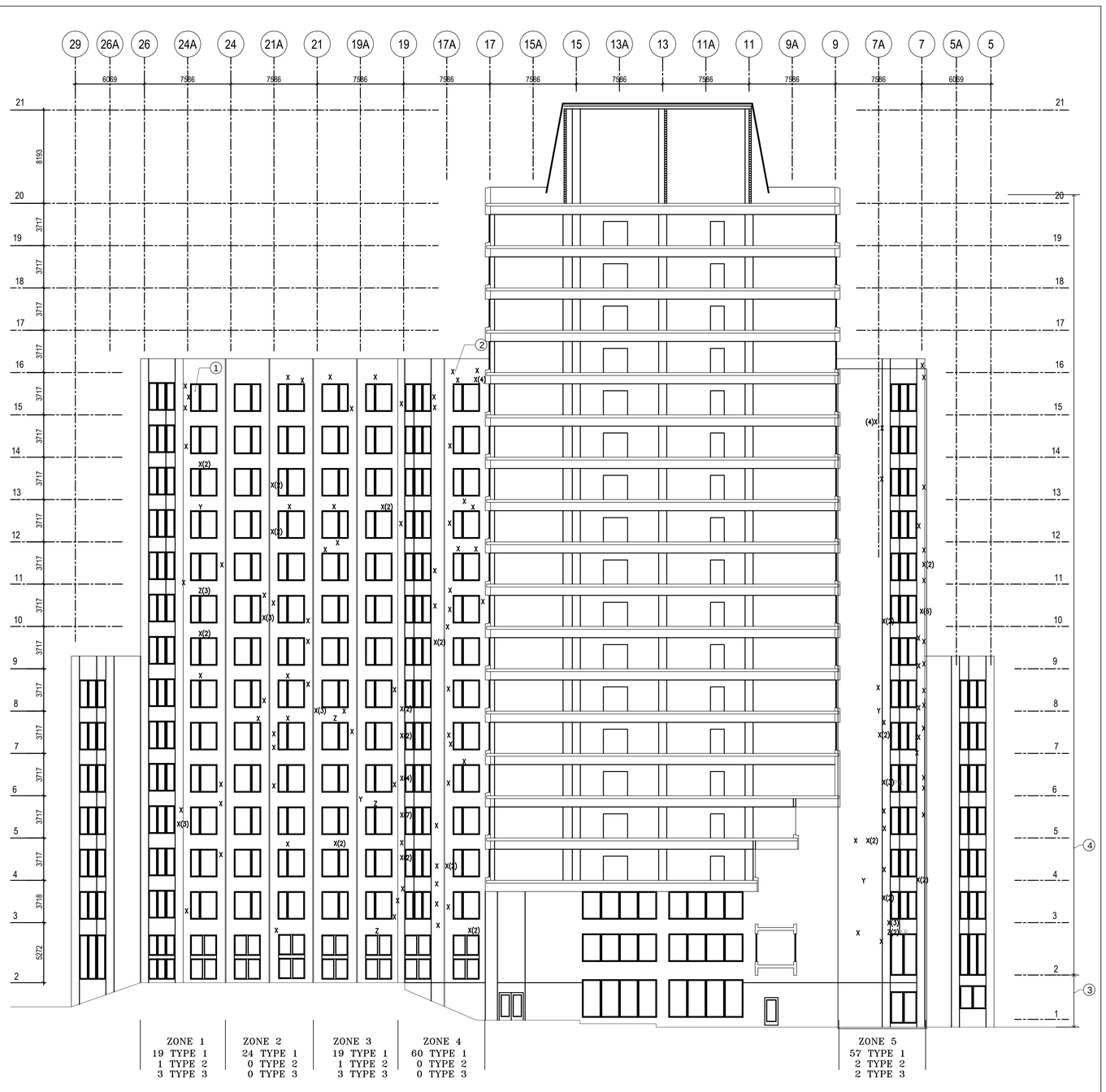

1 / A-408 ÉLÉVATION DU SUD - PAVILLON 100 BLOCK - SOUTH ELEVATION - 25, rue EDDY St.
SCALE / ÉCHELLE : 1:150

0 10 20mm 40 60 80 100 120 140 160 180 200mm

BY:

PRINTED:

PWGSC PPB A0 (1189x841)

NOTES GÉNÉRALES

.1 LES LETTRES 'X', 'Y' OU 'Z' ET RETROUVÉES DANS LES ÉLÉVATIONS REPRÉSENTENT DES POINTS OÙ L'ON A RETROUVÉ DES BRIQUES FRACTURÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ENQUÊTE SUR LES BRIQUES, CETTE ENQUÊTE AYANT ÉTÉ MENÉE EN 2014 PAR LA SOCIÉTÉ JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. LES LETTRES 'X'(#), 'Y'(#) OU 'Z'(#) REPRÉSENTENT UN REGROUPEMENT DE BRIQUES. LA LETTRE 'X' OU 'X(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 1. LA LETTRE 'Y' OU 'Y(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 2. LA LETTRE 'Z' OU 'Z(#)' REPRÉSENTE UN OUVRAGE DE RÉPARATION DE BRIQUE DE TYPE 3. LES QUANTITÉS DE BRIQUES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT ET CE, SELON LE TYPE DE BRIQUES ET PAR ZONE, SONT PRÉSENTÉES À MÊME LA PARTIE INFÉRIEURE DES ÉLÉVATIONS. ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉPARATION, EN PARTANT D'EN HAUT DE LA ZONE ET EN POURSUIVANT LE TOUT VERS LE BAS.

.2 UNE ALLOCATION POUR LE REMPLACEMENT DE BRIQUES ADDITIONNELLES A ÉTÉ PRÉVUE DANS LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE. LE MONTANT TOTAL POUR LE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE DEVRA INCLURE LES EMPLACEMENTS ANNOTÉS DANS LES DESSINS D'ÉLÉVATIONS, LES BRIQUES ADDITIONNELLES IDENTIFIÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AU COURS DE SON EXAMEN ET CERTAINES BRIQUES ADDITIONNELLES ET BRISÉES DURANT LE PROCESSUS D'ENLÈVEMENT ET CE, EN RAISON DE LA DURETÉ PRONONCÉE DU MORTIER. AU COURS DES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT, PRENDRE SOIN DE GARDER AU MINIMUM LA BRISURE DES BRIQUES.

.3 SUR UNE BASE HEBDOMAIRE, EFFECTUER UN COMPTE DU NOMBRE DE BRIQUES REMPLACÉES ET SOUMETTRE LE TOUT À L'EXAMEN DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE COMPTE DES BRIQUES À REMPLACER DEVRA AUSSI TENIR COMPTE DES TYPES ET DES ZONES.

.4 L'ENTREPRENEUR DEVRA TENIR COMPTE D'INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET DEVANT ÊTRE RÉALISÉES PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE ET CE, COMPTE TENU DE LA COORDINATION DE L'ACCÈS AUX ENSEMBLES DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, SELON LES BESOINS. L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'OFFRIR AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE LES SERVICES D'UN DE SES OPÉRATEURS D'ÉCHAFAUDAGES VOLANTS POUR L'ACCOMPAGNER AU COURS DES INSPECTIONS. LES INSPECTIONS SE RÉALISERONT DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. L'ENTREPRENEUR SE DEVRAIT D'ANTICIPER CE QUI SUIT :

- AUX ÉLÉVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.

- À TOUTES LES AUTRES ÉLÉVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.

.5 REMONTER LES BRIQUES EN CONFORMITÉ AVEC LES DÉTAILS PRÉSENTÉS DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

GENERAL NOTES

1 AN "X", "Y" OR "Z" ON THE ELEVATIONS SHOWS A LOCATION OF FRACTURED BRICKS FOUND DURING THE LAST BRICK SURVEY CARRIED OUT IN 2014 by JOHN G. COOKE AND ASSOCIATES. "X(#)", "Y(#)" OR "Z(#)" REPRESENTS A CLUSTER OF BRICKS. "X" OR "X(#)" SHOWS TYPE 1 BRICK REPAIR. "Y" OR "Y(#)" SHOWS TYPE 2 BRICK REPAIR. "Z" OR "Z(#)" SHOWS TYPE 3 BRICK REPAIR. THE AMOUNT OF BRICKS ALLOWED IN THE CONTRACT PER TYPE PER ZONE IS SHOWN AT THE BOTTOM OF THE ELEVATIONS. PROCEED WITH THE WORK FROM THE TOP OF THE ZONE PROGRESSING TOWARD THE BOTTOM.

2 AN ALLOWANCE FOR ADDITIONAL BRICK REPLACEMENT HAS BEEN INCLUDED IN THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT. THE TOTAL AMOUNT OF BRICK REPLACEMENT WILL INCLUDE THE NOTED LOCATIONS IN THE ELEVATION DRAWINGS, ADDITIONAL BRICKS IDENTIFIED BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING REVIEW, AND SOME ADDITIONAL BROKEN BRICKS DURING THE REMOVAL PROCESS DUE TO THE VERY HARD MORTAR. USE CARE TO MINIMIZE BREAKAGE DURING REMOVAL.

3 ON A WEEKLY BASIS, PROVIDE A COUNT, PER TYPE PER ZONE, OF REPLACED BRICKS TO THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.

4 THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE, INCLUDING COORDINATING ACCESS TO SWING STAGE DROPS AS REQUIRED. PROVIDE FOR ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE INSPECTIONS WILL OCCUR WITHIN REGULAR WORKING HOURS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE:

- AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.

- AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.

5 BRICKS TO BE RESET AS SHOWN ON DETAILS IN STRUCTURAL SERIES DRAWINGS

NOTES DU DESSIN

① PROTÉGER LES FENÊTRES EXISTANTES CONTRE TOUT DOMMAGE POUVANT ÊTRE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT.

② LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION NE SONT PAS PRÉSENTÉES ICI, AFIN DE GARDER LE DESSIN LE PLUS CLAIR POSSIBLE. SE REPORTER AU PLAN DU DESSIN A100 AFIN DE RETROUVER L'EMPLACEMENT. CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES.

③ CONSTRUCTION À PLACAGE EN BRIQUES STANDARD, JUSQU'AU NIVEAU DU DEUXIÈME ÉTAGE

④ CONSTRUCTION DE PANNEAUX EN BRIQUES ET DE TYPE PRÉFABRIQUÉ, DU DEUXIÈME ÉTAGE JUSQU'AU NIVEAU DU TOIT

DRAWING NOTES

① PROTECT EXISTING WINDOWS AGAINST DAMAGE CAUSED BY WORK WITHIN THIS CONTRACT

② TYPICAL WORK AND DESCRIPTION LOCATIONS.
REFER TO LEGEND AND STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES

③ STANDARD BRICK VENEER CONSTRUCTION TO SECOND LEVEL

④ PRECAST BRICK PANEL CONSTRUCTION SECOND LEVEL TO ROOF

LEGEND / LÉGENDE

X / X(#): STRETCHER COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN PANNERESSE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

Y / Y(#): ROWLOCK COURSE - REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN BOUTISSE DE CHAMP - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

Z / Z(#): SOLDIER COURSE . REPLACE BRICKS AS PER DETAILS xxx ON STRUCTURAL SERIES DRAWINGS.
RANG EN PALISSADE - REMPLACER LES BRIQUES SELON LES DÉTAILS xxx DANS LES DESSINS DE LA SÉRIE DE CHARPENTE.

REFER TO STRUCTURAL DRAWINGS FOR REPAIR TYPES AND PROCEDURES.
SE REPORTER AUX DESSINS DE CHARPENTE AFIN DE RETROUVER LES TYPES DE TRAVAUX DE RÉPARATION ET LES PROCÉDURES S'Y RATTACHANT.

TOTAL BRICK REPAIR FOR THIS ELEVATION
RÉPARER L'ENSEMBLE DE LA BRIQUE PRÉSENTÉE DANS CETTE ÉLÉVATION.
TYPE 1 179
TYPE 2 4
TYPE 3 8
TOTAL BRICKS 191 FACTORING 2:1 REPLACEMENT TOTAL 573
NOMBRE TOTAL DE BRIQUES : 191; ICI, L'ON SE DOIT DE TENIR COMPTE D'UN FACTEUR DE REMPLACEMENT DE 2 DANS 1; TOTAL = 573

KEY PLAN / PLAN CLÉ

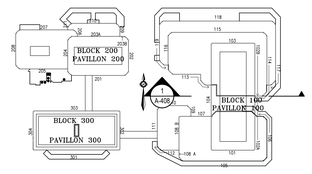

Publics Works and Government Services Canada
Travaux publics et services gouvernementaux Canada
Canada
National Centre of Expertise
Architectural and Engineering Services
Real Property Services Branch
Centre d'expertise national
Services d'architecture et genie
Direction generale des services immobiliers
Cleland Jardine Engineering Limited
580 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200
KANATA, ONTARIO, K2L 4B9
TEL: (613)591-1533 FAX (613)591-1703
EMAIL: mail@clelandjardine.com
COLE+Associates ARCHITECTS INC

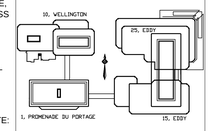

KEY PLAN
PLAN CLÉ

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS
ALEX R. COLE
LICENCE
3712

04	ISSUED FOR TENDER DOCUMENT DE SOUMISSION	03/25/2015 25 MARS, 2015
03	ISSUED FOR 99% REVIEW DOCUMENT À 99%, À FAIRE REVISER	03/25/2015 25 MARS, 2015
02	ISSUED FOR 33% DOCUMENT À 66%, À FAIRE REVISER	03/16/2015 12 FÉV. 2015
01	ISSUED FOR 33% DOCUMENT À 33%, À FAIRE REVISER	02/13 2015 03 FÉV. 2015
revision révision		date

A detail no. n° du détail
B location drawing no. n° de localisation
C drawing no. n° du dessin

project / projet
LES TERRASSES DE LA CHAUDIERE
25, EDDY
HULL (QUÉBEC)

drawing / dessin
ELEVATIONS
BLOCK 100
SOUTH SECTION
ÉLÉVATIONS -
PAVILLON 100, COUPE AU SUD

Designed By	DESIGNED	Conçu par
Date	Mar 2015	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	B. HALDENBY	Dessiné par
Date	Mar 2015	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	DAVID COLE	Examiné par
Date	Mar 2015	(yyyy/mm/dd)
Approved By	DAVID COLE	Approuvé par
Date	Mar 2015	(yyyy/mm/dd)
Tender	TENDER	Soumission
Project Manager	JAMES BRUCE	Administrateur de projets
Project no.	R.068114.011	N° du projet
Drawing no.	A-408	N° du dessin